

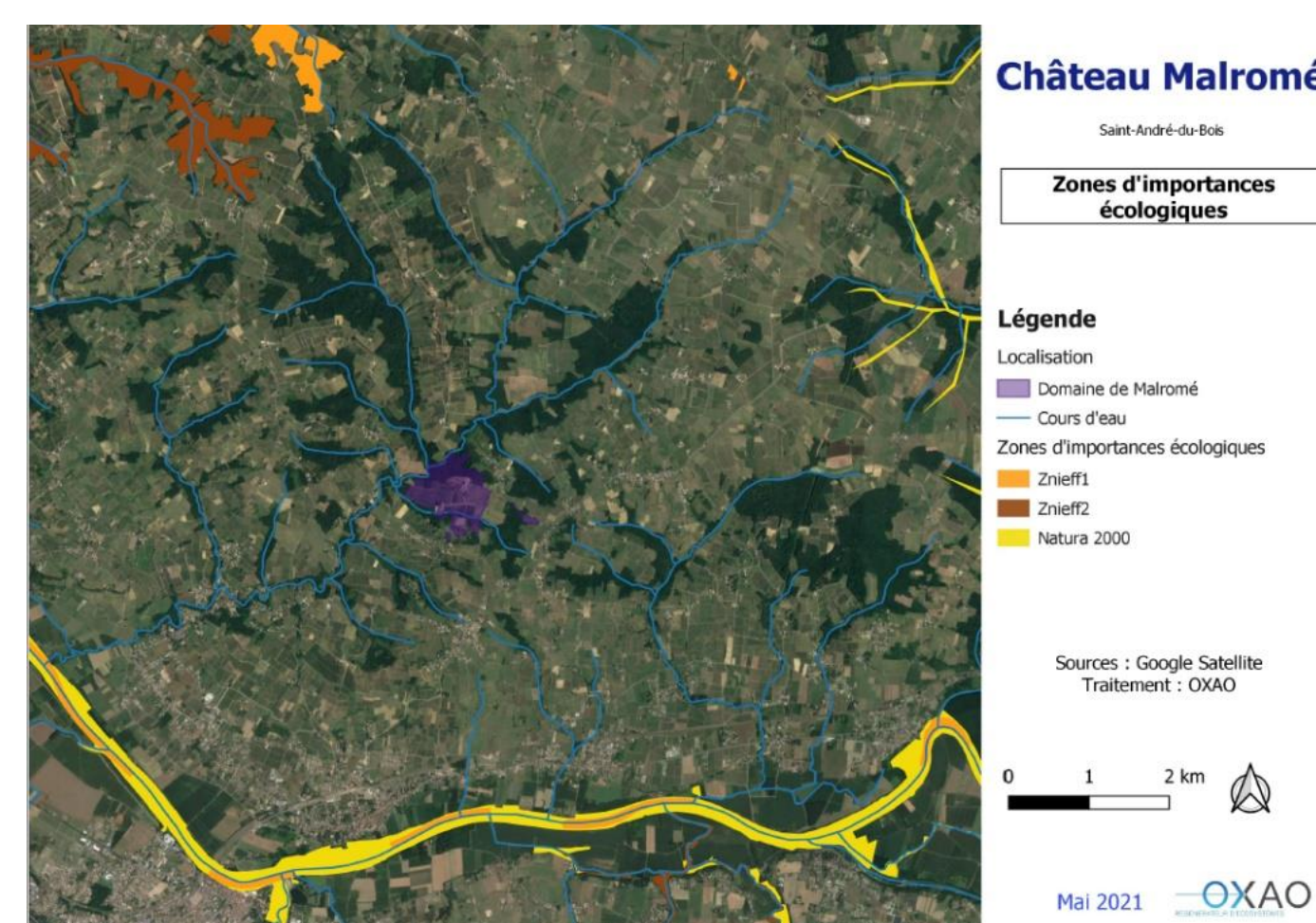
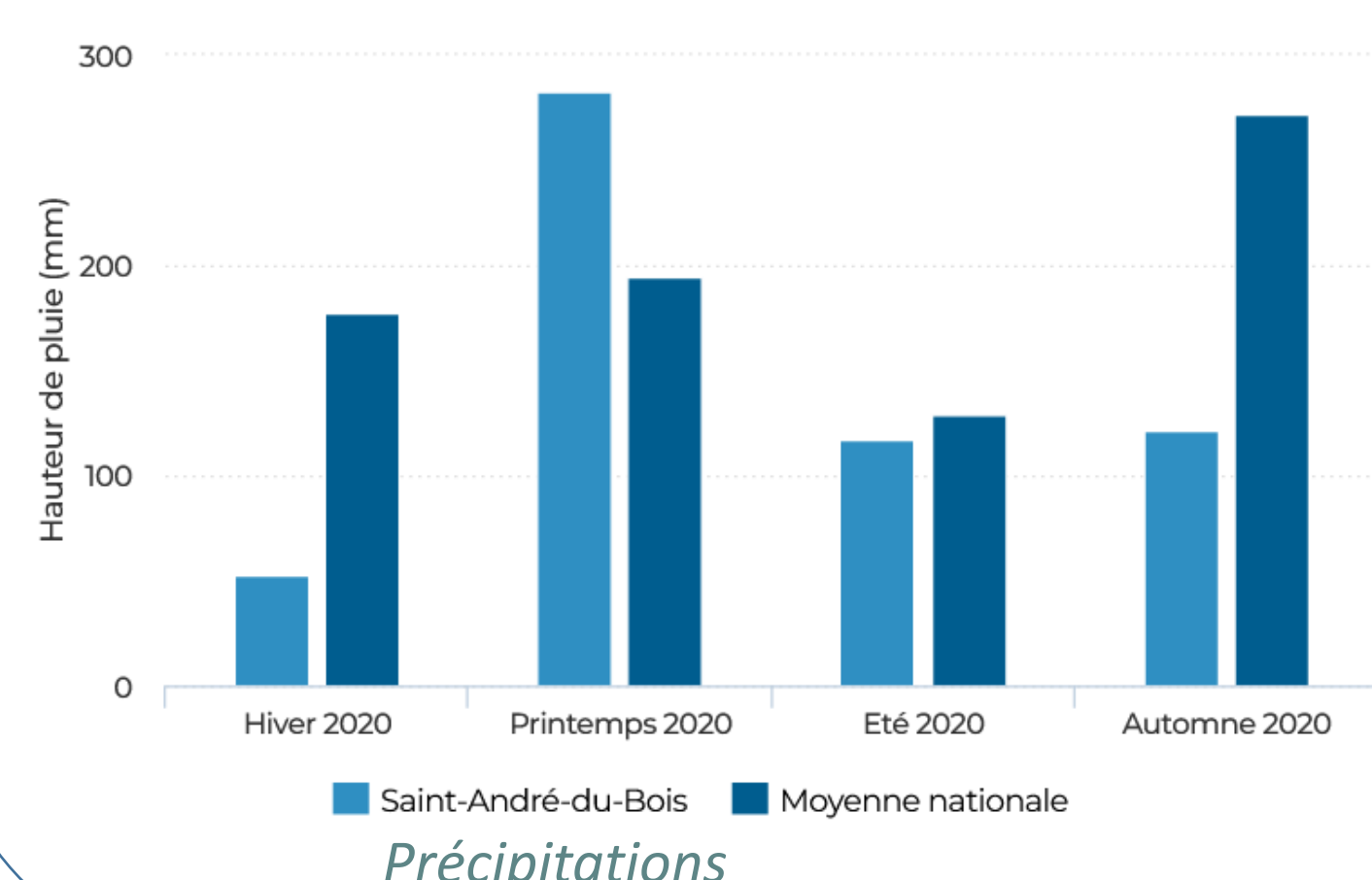
Chargé de mission génie écologique

Brieuc Godet

Mathias Gaillard – Mathilde Gralepois

1. Évaluation du contexte

- Climatique
- Biodiversité
- Pédologique
- Paysager
- Topographique



Zones écologiques réglementaires

C'est une étape majeure qui permet de se faire un ordre d'idée du fonctionnement du site. Un premier aperçu des espèces et des habitats présents est possible. Elle permet aussi d'orienter l'étude à venir selon les enjeux qui se dégagent.

2. Diagnostic biodiversité

A partir de prospections terrains, un inventaire faune, flore et habitats est réalisé.

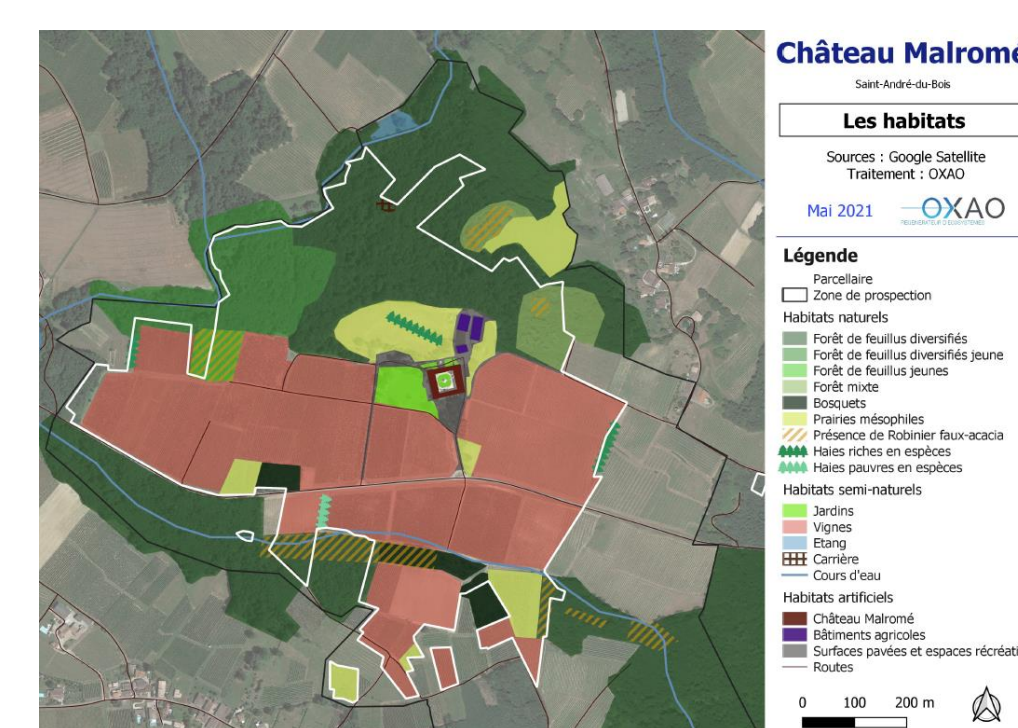
Une priorité est donnée aux espèces patrimoniales (protégées, rares, ...)

Une méthode de détermination est propre à chaque taxon

Méthodologie d'inventaire par taxon

Taxons	Aspects-fonctionnels à prendre en compte	Méthode de détermination
Flore	Doit être inventoriée sur l'ensemble du site et des habitats	Détermination à vue
Avifaune	Sont pris en compte l'ensemble des espèces nicheuses sur le site ou le visitant régulièrement pour s'y nourrir ou s'y reposer	Détermination à vue et au chant
Amphibiens	L'inventaire doit se concentrer sur les habitats favorables à leur reproduction, soit au niveau des plans d'eau	Détermination à vue et au chant
Reptiles	L'ensemble du site est concerné mais une attention particulière doit avoir lieu au niveau des endroits favorables à leur présence comme les lisières ou les blocs de pierre	Détermination à vue
Insectes	Ils sont inventoriés sur l'ensemble du site et plus particulièrement au niveau des zones humides	Capture manuelle
Mammifères	Doivent être inventoriés sur l'ensemble du site sur tous les types d'habitats	Utilisation de plaques à reptiles

Dans la mesure du possible une cartographie des habitats est réalisée. Elle sert de base pour la suite de l'étude



Cartographie des habitats

Étape 1

EVALUER ET DÉVELOPPER
L'ÉCOLOGIE AU SEIN D'UN
DOMAINE VITICOLE (ÉTUDE DU
CAS DE MALROMÉ (33))

Étape 2

Étape 4

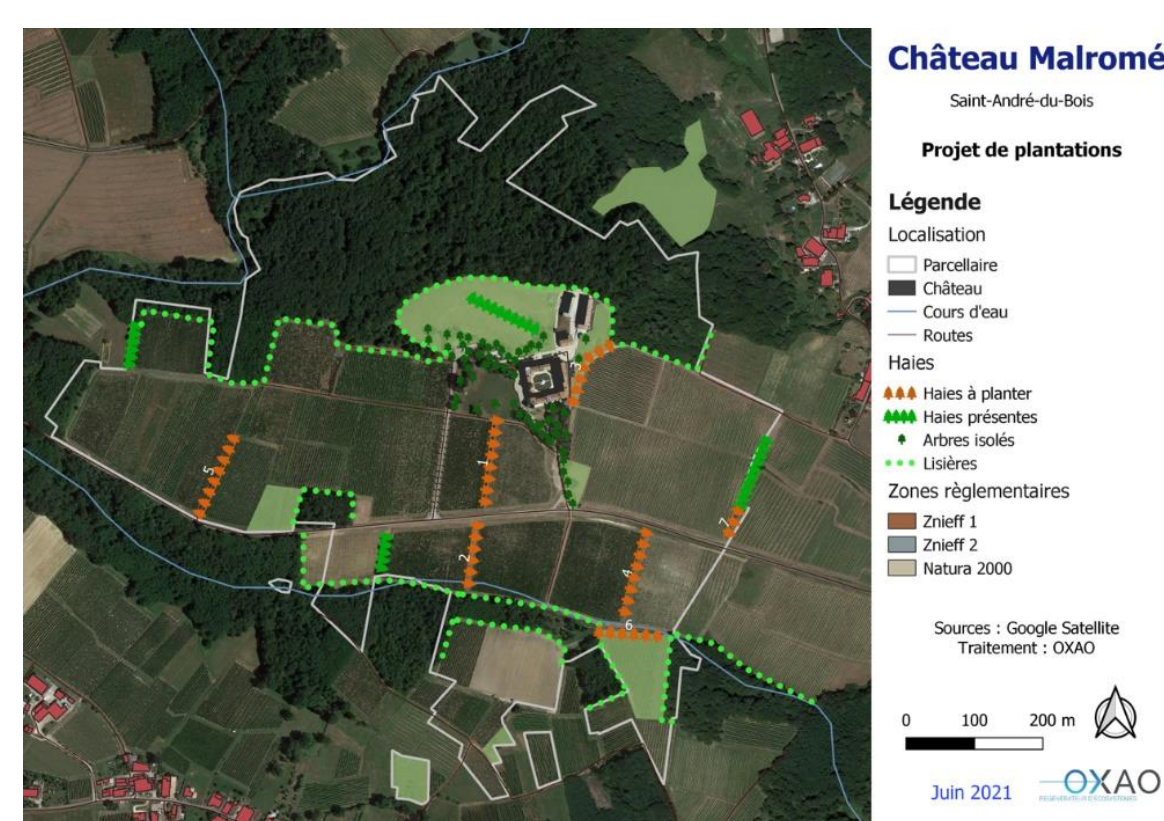
Étape 3

4. Axes de valorisation et d'amélioration de l'écosystème

2 étapes :

- Préserver les espèces emblématiques
- Améliorer les fonctionnalités écologiques

Mettre en place des haies bocagères, des mares ou des nichoirs, renaturer un cours d'eau, développer un sentier pédagogique ... Tout cela sont des exemples d'actions d'aménagements permettant une préservation et une valorisation de l'écologie d'un site.



Cartographie des haies bocagères

Des appels à projets existent. Faciles à mettre en place, ils permettent de financer en partie les projets d'aménagements

3. Mesure de la qualité écologique

L'utilisation d'indices va servir à évaluer la fonctionnalité écologique du domaine. Le choix des indices repose sur les enjeux ciblés au cours des premières prospections terrains.

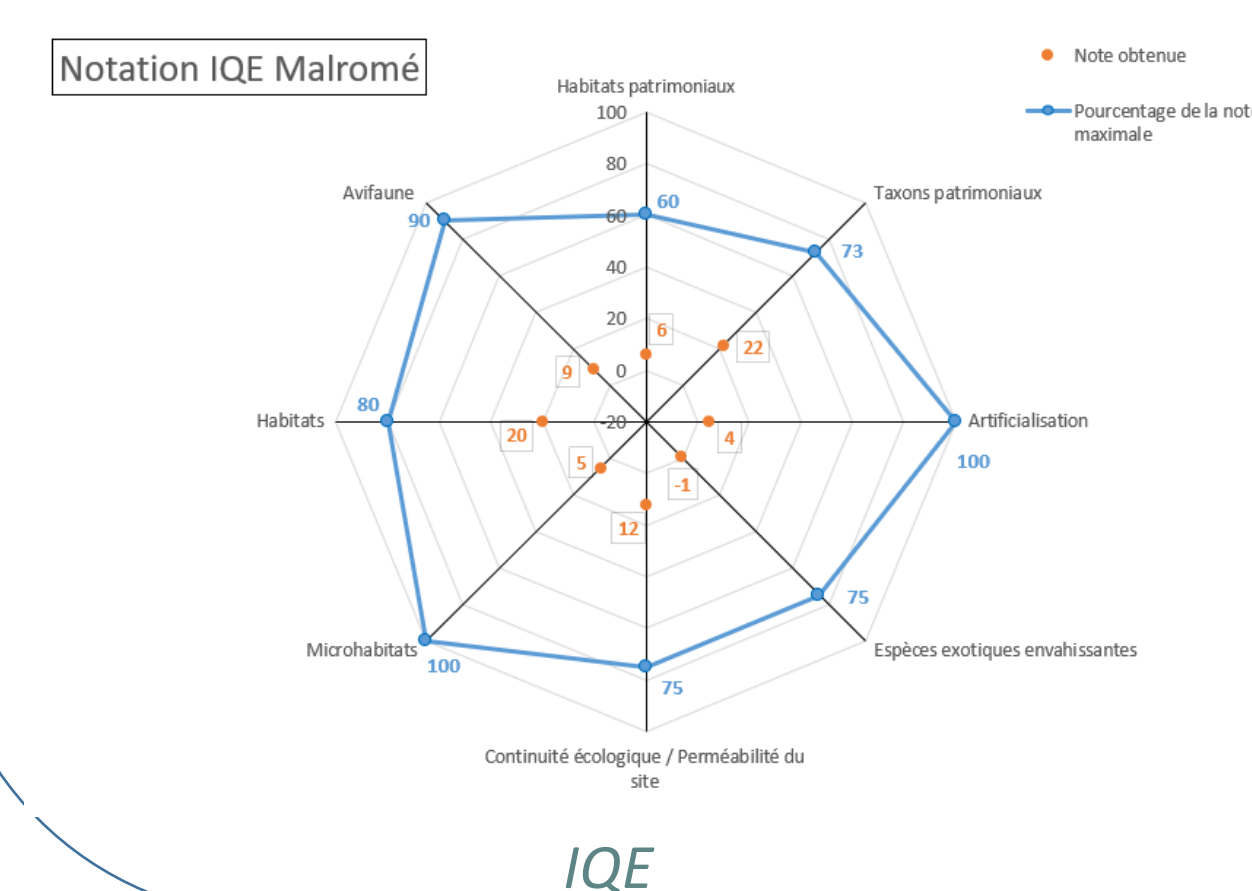
Dans le cas de Malromé, les indices suivants vont être utilisés :

IQE (Indice de Qualité Ecologique) = Qualité écologique globale du site

IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) = Qualité des forêts

MNEFZH (Méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions des Zones Humides) = Fonctionnalité des zones humides

REH (Réseau d'Évaluation des Habitats) = Qualité des cours d'eau



IQE

MNEFZH Nord			
Fonctionnalité intra-site	Végétalisation du site	0,84	0,818
	Drainage	0,75	
	Erosion	1	
	Sol	0,6	
	Habitats	0,9	
Fonctionnalité extra-site	Zone contributive	0,37	0,598
	Zone tampon	0,87	
	Cours d'eau	0,63	
	Paysage	0,52	

MNEFZH zone Nord du site

Forêt	IBP peuplement et gestion	IBP contexte	IBP total
1	31 % Assez faible	13 % Faible	26 % Assez faible
2	63 % Assez forte	27 % Faible	52 % Moyenne
3	100 % Forte	60 % Moyenne	88 % Forte
4	91 % Forte	46 % Faible	78 % Assez forte
5	74 % Assez forte	13 % Faible	56 % Moyenne

IBP